

Gazette du Palais

Directeur honoraire : Jean-Gaston Moore
Président : François-Xavier Charvet
Directeur de la publication : Pierre-Yves Romain
Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz
Rédacteur en chef adjoint : Iris Joussea
Rédacteurs : Catherine Berlaud,
Philippe Graveleau, Marie Rajchenbach
Assistante d'édition : Elsa Boulinguez
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Direction : 12, place Dauphine 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50 / Fax : 01 46 33 21 17
Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Félix Eboué
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex
Tél. : 01 40 93 40 00 / Fax 01 41 08 23 60
Courrier : redactiongp@lextenso-editions.fr

Tarifs 2015

* Prix TTC au n°

Abonnés : n° normal : 1,70 € - n° spécial : 15 €

Non abonnés : n° normal : 3,10 € - n° spécial : 26 €

+ frais de port

* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 334,89 € TTC

Recueils + table seuls : 362,46 € TTC

Journal, recueil + table : 487,02 €

* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 389 €

Journal, recueil + table : 605 €

CCP Paris 213-93 J

Éditeur : LA GAZETTE DU PALAIS – SOCIÉTÉ DU HARLAY
SA au capital de 98 460 €
Président : François-Xavier Charvet
Directeur Général : Pierre-Yves Romain
12, place Dauphine 75001 Paris

Internet : www.gazettedupalais.com

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097
ISSN 0242-6331

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

Direction artistique : Agences Louisiane et Samarcande

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso-editions.fr
et comporter 17 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

Actualité

- Ce que les avocats doivent espérer (ou craindre) de J21 3
- 447 élèves avocats « libérés et délivrés du CAPA et de l'HEDAC » 5
- Nouveaux territoires : une conquête hésitante 7
- « L'objectif de la clinique juridique est de rapprocher les avocats de l'Université »
entretien avec Benjamin PITCHO, avocat au barreau de Paris, maître de conférences, président de la Clinique juridique Saint-Denis 9

Doctrine

- Les apports limités de la loi du 17 août 2015 portant adaptation de la procédure pénale au droit de l'Union européenne relativement aux droits de la victime
note par Rodolphe MÉSA sous L. n° 2015-993, 17 août 2015 12

Jurisprudence

- La loyauté dans les constats Internet : rappel de mise en œuvre
note par Sylvian DOROL sous CA Paris, P. 5, ch. 4, 7 oct. 2015 16
- Clauses attributives de juridiction, asymétrie et droit de la concurrence
note par Clément DUPOIRIER et Vincent BOUVARD sous Cass. 1^{re} civ., 7 oct. 2015 19

Petites annonces

- Petites annonces 23